



« I LA TENE TI TO NA MBONGO – Tous ensemble pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République centrafricaine (RELSUDE)

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

RAFAÏ



République centrafricaine, mai 2021

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

Sommaire

■	Liste des acronymes	3
■	Cadre d'action	5
■	Carte de la zone d'intervention	6
■	Méthodologie AGORA	7
■	Présentation de Rafai	8
■	Diagnostic territorial	9
	Carte générale du centre-ville de Rafai	10
	Cartographie des acteurs	11
	Services de bases	13
	• Eau	13
	• Hygiène et assainissement	16
	• Éducation	17
	• Santé	19
	Filières économiques	20
	• Agriculture	20
	• Élevage	21
	• Pêche	22
	• Commerce	22
	Gouvernance locale	24
	• Représentation	24
	• Justice et cohésion sociale	24
	• Diagnostic institutionnel	25
	• Autoévaluation des organisations de la société civile	26
■	Planification du relèvement	27
	Eau, hygiène et assainissement	28
	Éducation.....	31
	Santé	33
	Agriculture	35
	Élevage	37
	Pêche	39
	Commerce	40
■	Priorisation intersectorielle	42
■	Annexes	43

Liste des acronymes

ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ACF	Action contre la faim
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
AEDD	Agence pour l'environnement et le développement durable
AGR	Activités génératrices de revenus
ANDE	Agence nationale pour le développement de l'élevage
ANEA	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
APE	Association de parents d'élèves
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
CLPR	Comité local de paix et de réconciliation
COOPADEM	Coopérative de production agricole et artisanale pour le développement du monde rural
CRCA	Croix Rouge centrafricaine
COGES	Comité de gestion
COOPI	<i>Cooperazione internazionale</i>
COOPIADAA	Coopérative interafricaine et de développement agroalimentaire
CORDAID	<i>Catholic Organisation for Relief and Development Aid</i>
DR	Directeur/trice Régional/e
EHA	Eau, hygiène et assainissement
FACA	Forces armées centrafricaines
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	Faiblesses, forces, opportunités et menaces
FOSA	Formation sanitaire
FPU	<i>Free Press Unlimited</i>
GEPAD	Genre, paix et développement
IC	Informateur clé
MDA	Médecins d'Afrique
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine

Liste des acronymes (suite)

MSF	Médecins sans frontières
NFI	Biens non-alimentaires
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OFCA	Organisation des femmes de la Centrafrique
ONG	Organisation non-gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
OVU	Organisation de villages unis
PAM	Programme alimentaire mondial
PRL	Plan de relèvement local
PUI	Première urgence internationale
RCA	République centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
RELSUDE	Relèvement du Sud-Est
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
UNHCR	Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
VBG	Violence basée sur le genre
VD	Vision et développement
EHA	Eau, hygiène et assainissement
XAF	Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajoutées à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p. 6). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p.7 et « Annexe méthodologique » p.43). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

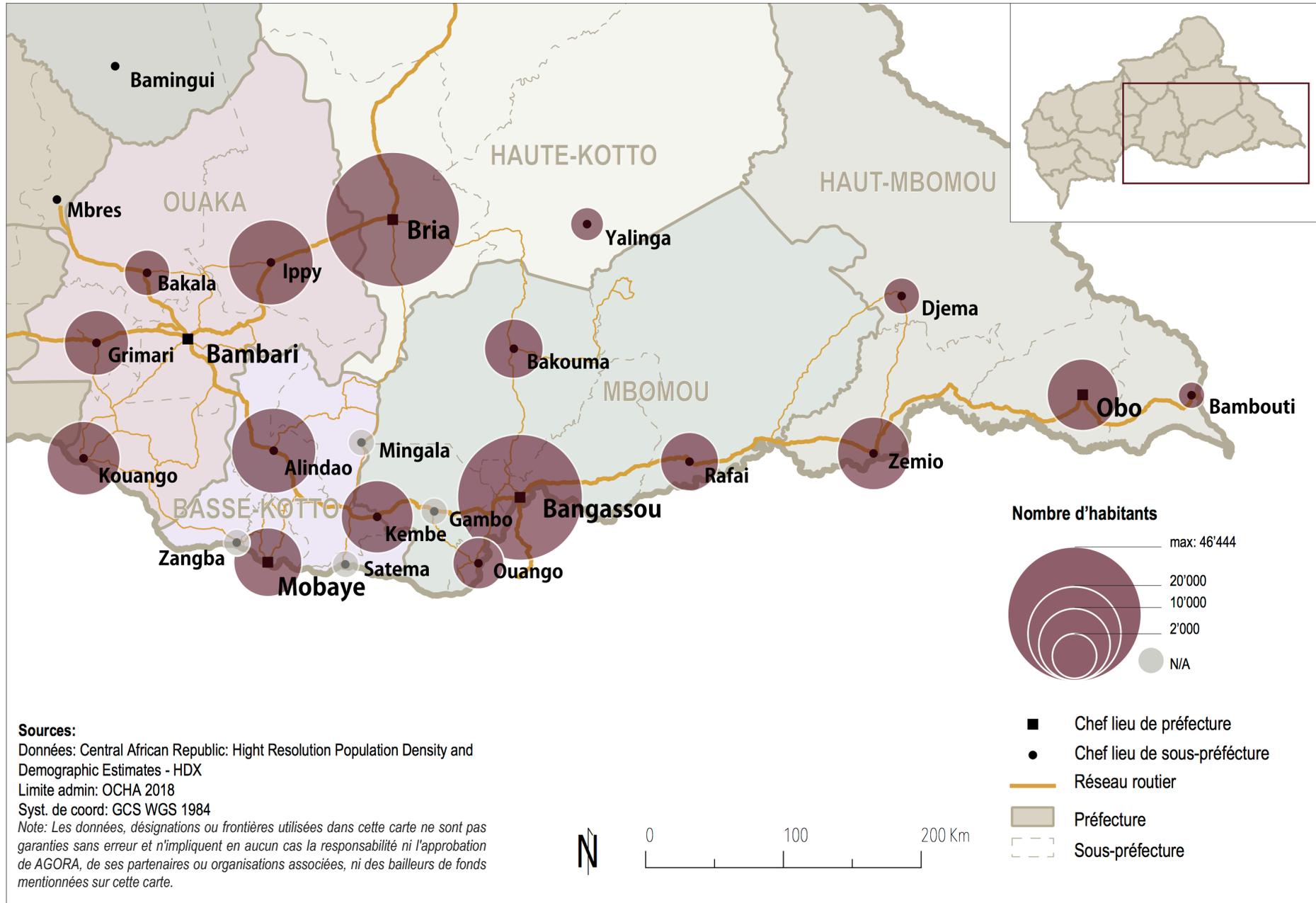
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2021](#) – République centrafricaine.

² Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République centrafricaine, 2017.

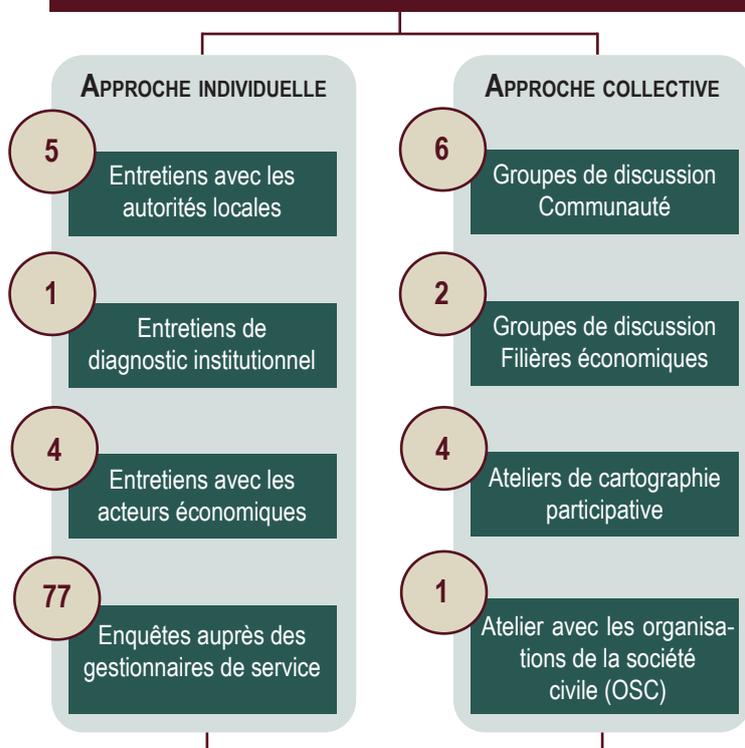
³ Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique](#), 2019.

Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Méthodologie AGORA

ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL



PLANIFICATION PARTICIPATIVE

Objectifs : restituer les principaux résultats et prioriser les besoins identifiés avec les autorités locales et les membres de la communauté, en dégageant des pistes de solutions.



ENRICHISSEMENT PRÉFECTORAL

Entretiens individuels semi-structurés pour approfondir les questions techniques avec des experts sectoriels, humanitaires et institutionnels.

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

GLOSSAIRE DE RÉPONDANTS

La communauté/ les habitants

groupes de discussion avec les membres de la communauté (deux questionnaires différents : un groupe de discussion communautaire sur la localité en général, un atelier de cartographie participative).

Autorité locale

entretien qualitatif individuel avec autorités institutionnelles et leaders communautaires (deux questionnaires différents : un sur la localité en général, un diagnostic institutionnel).

Gestionnaire de service

enquête quantitative individuel avec les gestionnaires des services de base : points d'eau, latrines communautaires, écoles, formations sanitaires et marchés.

Producteur

entretien qualitatif individuel, avec un informateur clé (IC) dans l'économie, sur la filière dans laquelle il/ elle travaille.

Groupe de discussion économique

groupe de discussion avec une variété d'IC sur l'économie, travaillant dans les filières différentes.

Acteurs économiques

les deux types d'IC dans l'économie (les entretiens individuels et groupes de discussion).

Ateliers de planification

groupes de discussion avec un mélange d'autorités locales, acteurs économiques et membres de la communauté.

Répondants

l'ensemble des répondants aux outils de collecte AGORA.

L'équipe AGORA a conduit un diagnostic territorial dans la ville de Rafaï du **24 avril au 6 mai 2021**. Les ateliers de planification se sont déroulés du **18 au 19 mai 2021**.

Présentation de Rafai

HISTOIRE

Le territoire de Rafai était par le passé un sultanat : selon les autorités locales, le sultan est venu de la République Démocratique du Congo pour créer ce sultanat vers les années 1800. Le sultanat s'appelait historiquement « Roufaï » : un nom arabe qui était pris par la famille du sultan lors des voyages en Egypte. Ce nom a été francisé en « Rafai » lors de l'arrivée des colons.

La ville est actuellement peuplée de plusieurs ethnies, à savoir : zande, sahara, sango, banda, tossi, bangoe, ugoubo, zankara, yakoma, peulh, gbaya, yegbe, vougala, et banda. Les avis des répondants étaient partagés sur l'entente entre ces ethnies : certains avaient une appréciation positive de la cohésion sociale, en citant comme évidence la libre circulation dans la totalité de la ville, tandis que d'autres rapportaient que la cohésion sociale n'est pas bonne et qu'il y a de la discrimination parmi la population. Des autorités locales ont mentionné des tensions entre quelques groupes ethniques autour des terres.

TERRITOIRE

Le centre urbain de Rafai est découpé en deux arrondissements et cinq groupements. Le premier arrondissement (Rafai Centre) se trouve à l'Ouest du fleuve Chinko tandis que le deuxième arrondissement (Agoumar) se trouve à l'Est. Le premier arrondissement comprend les groupements de Bengba, Tangbi et Oumar, et le deuxième comprend les groupements Kpete et Agoumar.

La population du centre urbain de Rafai est estimée entre 17 000 à 19 000 habitants selon le dernier recensement de la mairie (2009). Au moment de l'évaluation AGORA, plusieurs autorités locales ont rapporté qu'il y avait un nombre important de déplacés dans la localité qui n'était pas compris dans ces chiffres. Cette information est à prendre en considération pour comprendre les besoins réels des services de base dans la localité.

Il y a trois principaux sites de déplacés à Rafai, les sites A et B, qui se trouvent dans le premier arrondissement, et le site C qui se trouve dans le deuxième. Selon les IC, les déplacés ont été présents à Rafai depuis 2010, et à partir de 2019 le nombre de déplacés a beaucoup augmenté.

Les déplacés de Rafai viennent généralement de l'Est : des villes d'Obo, Zemio, et Démbia, et des villages de Guérékindo sur l'axe Démbia, et de Derbissako et Barroua sur l'axe Djéma. Les groupes de discussion avec les habitants des sites de déplacés ont montré que, bien qu'une partie veuille retourner dans leurs localités d'origine sous condition d'une meilleure sécurité et de la paix ; une autre partie des déplacés souhaite rester de manière

permanente. Ceux qui veulent rester ont mentionné comme raisons principales l'accès aux services de base à Rafai, et les difficultés de retrouver leurs terres, logements et biens dans leurs localités d'origine. Selon eux, sous condition de posséder un titre foncier, ils pourraient récupérer leurs terrains, cependant leurs logement et biens seraient impossible à retrouver car détruits pendant les événements violents (mentionnés ci-après).

La ville de Rafai a connu deux vagues d'insécurité : l'incursion d'un groupe armé en 2010 et d'un autre en 2016. Les informateurs clés ont fait savoir que ces événements violents ont engendré un mouvement important de la population. Les habitants ont fui pour aller dans la brousse, dans les villes proches comme Bangassou, Zemio, Rafai, Djéma, ou ont fui en RDC. Les conflits ont également occasionné la perte de maisons, de champs et la perte de vies humaines pendant cette période.

Pour le moment, il n'y a aucun groupe armé présent dans la ville, mais leur présence se manifeste dans les environs par des actes de banditisme, de vol, de braquage et des barrages sur les axes. Les informateurs clés ont relevé que la MINUSCA était présente dans la ville au moment de l'évaluation. Cependant, les membres de la communauté interrogés ont confié que cette présence ne rassure pas la population, en évoquant le besoin d'un retour des forces nationales (FACA, la police et la gendarmerie) dans la zone.

Les participants de la grande majorité des groupes de discussion communautaires ont rapporté que les habitants ne se sentaient pas en sécurité dans la ville, à cause de l'absence de forces de l'ordre nationales, qui selon eux rend la ville vulnérable aux futures attaques des groupes armés. De plus, ils ont rapporté que les habitants ne peuvent pas circuler librement vers une autre localité par crainte de croiser les groupes armés sur les axes ou en brousse. Néanmoins, la plupart des membres de la communauté ont rapporté circuler librement au sein de la localité, en citant un retour de la paix dans la ville et une bonne entente entre les habitants.

Les participants des FGD ont mentionné l'existence de zones d'exploitation minière aux alentours de Rafai. Selon eux, la communauté est très impliquée dans l'exploitation de ces ressources, qui sont principalement l'or et le diamant. Au moment de l'évaluation AGORA, les habitants de Rafai ont fait savoir que cette zone d'exploitation minière ne bénéficiait pas d'un contrôle ou d'une réglementation de la part de l'Etat.

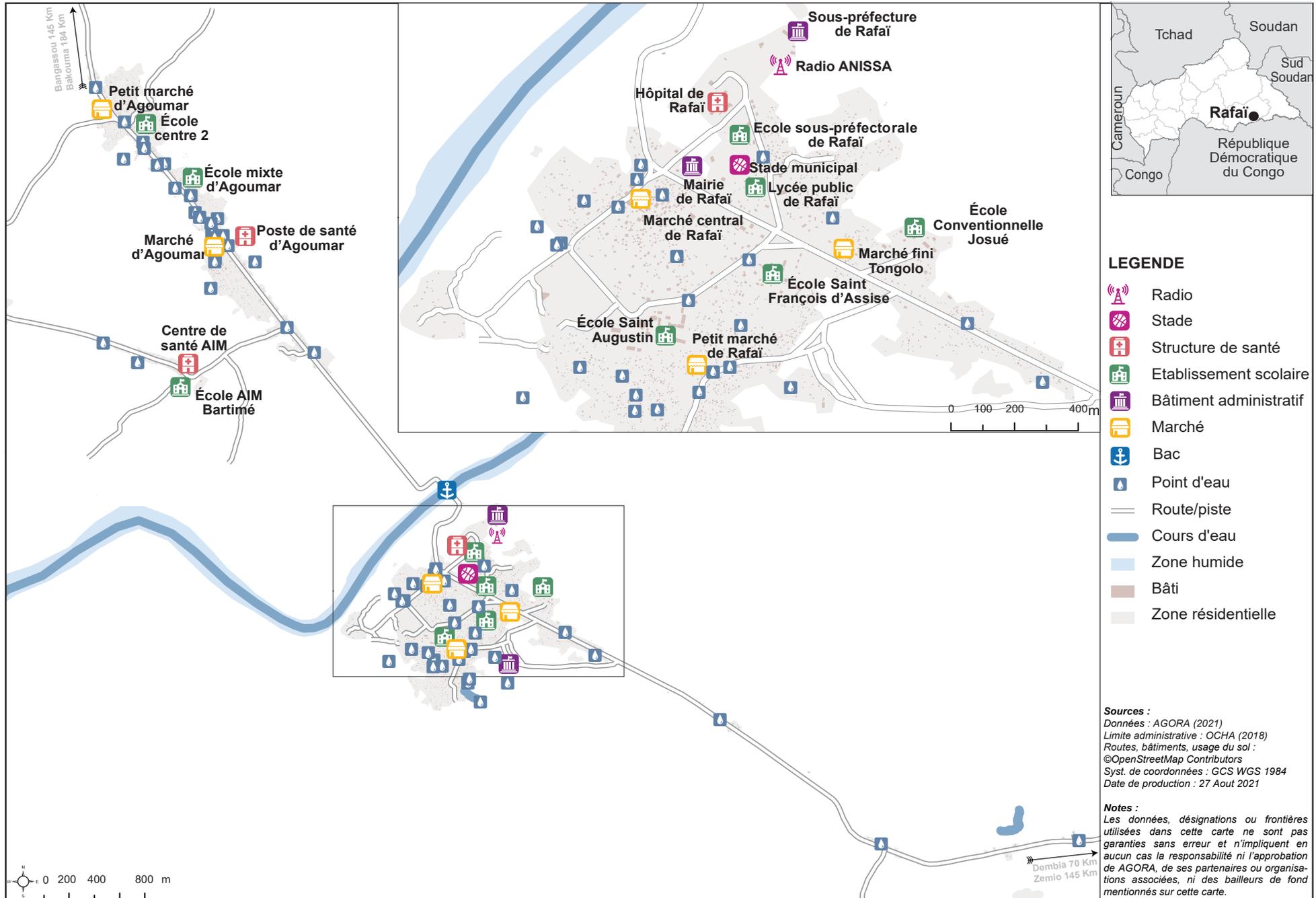
Le projet Chinko gère un parc national dans et aux environs de la localité. Selon les répondants à Rafai, l'introduction de la zone d'interdiction de production du parc a entraîné un grand changement, et une diminution, des zones de pâturage, de l'agriculture et de la pêche dans la localité. La deuxième cause de diminution et de déplacement des zones de production dans la ville serait la présence de groupes armés aux alentours de la ville qui empêchent la production dans les zones éloignées du centre urbain.



Diagnostic territorial

RAFAÏ

Carte générale du centre ville de Rafai



Cartographie des acteurs

ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Sous-préfet
- Maire
- Chefs locaux⁴

SOCIÉTÉ CIVILE

- Association de la jeunesse
- CLPR
- OVU
- ADRAF
- OFCA
- MSEP
- Comité de protection communautaire
- Radio ANISSA

PARTENAIRES DE L'AIDE⁵

- Basés dans la ville :**
- CRCA, CORDAID , Chinko
- Ayant des projets réguliers :**
- ONG nationales : GEPAD, Vision et Développement, Caritas RCA
 - ONG internationales : ACTED, COOPADEM, COOPI, ACF, MSF, MDA, COOPIADAA, PUI, Mercy Corps, Merlin
 - Organisations des Nations Unies et projets d'organisations internationales : UNHCR, MINUSCA (Affaires civiles), PAM, LONDO

LEADERS COMMUNAUTAIRES

- Plateforme religieuse
- Comité de sages
- Coordinateurs des sites de déplacés

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- ADCO
- Associations économiques : de commerçants, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs
- Tontines (AVEC)

FORCES DE SÉCURITÉ

- MINUSCA

Le maire de Rafai est en poste depuis le 24 mars 2020, et le sous-préfet depuis 2019. Au moment de l'évaluation AGORA, ces deux autorités étaient présentes dans la ville. Le maire voit son rôle plutôt comme la surveillance du fonctionnement et développement de la ville. Lui et le sous-préfet sont également chargés de la sécurité de la localité selon les membres de la communauté. Les chefs locaux, par ailleurs, gèrent seulement les conflits intra-communautaires et non intercommunautaires.

Il y a un chef du service de mines affecté à Rafai, mais qui est basé ailleurs. Pourtant, le directeur régional (DR) des mines et de la géologie, basé à Bangassou, effectue des visites biennuelles pour la sensibilisation et l'inspection des chantiers miniers.

Les répondants à Rafai ont rapporté l'existence de plusieurs associations locales dans la ville de Rafai. Selon les autorités locales et membres de la communauté, l'association de la jeunesse, l'organisation de villages unis (OVU), et l'ADRAF sont engagés dans l'assainissement et la réhabilitation de la ville (reconstruction de bâtiments, réhabilitation des routes, désherbage). Les organisations ADCO et ADRAF sont actives dans le domaine des activités génératrices de revenus (AGR) et de l'agriculture. L'association ADCO travaille également sur l'environnement et l'OVU apporte une assistance sociale aux populations déplacées. L'association de la jeunesse,

l'organisation des femmes de la Centrafrique (OFCA), le comité local de paix et de réconciliation (CLPR) et l'association MSEP sont engagés dans la cohésion sociale. Le Comité de protection communautaire travaille dans le domaine de la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG).

L'ONG internationale CORDAID et la Croix Rouge centrafricaine (CRCA) sont basées dans la ville de Rafai. Il y a plusieurs partenaires de l'aide qui interviennent régulièrement dans la localité également (voir tableau ci-dessous). La plupart des autorités locales ont rapporté avoir un bon niveau de collaboration avec les partenaires extérieurs, bien qu'une autorité a critiqué la mise en œuvre de certains projets, en mentionnant que les distributions ne sont pas suffisantes et que les délais des projets ne sont pas respectés. La principale communication entre les autorités de Rafai et les partenaires de l'aide s'effectue au travers des présentations de projets par les ONG en amont de leurs activités.

Le maire de Rafai a confié que les autorités locales et les services déconcentrés de l'Etat (les écoles et les FOSA) travaillent ensemble dans les domaines de sécurité et cohésion sociale, la sensibilisation sur la santé, et l'éducation. Pourtant, le maire a confié qu'aucun service n'est impliqué dans les affaires de la mairie ni de la sous-préfecture.

⁴ Le chef de quartier est le représentant de la communauté, traditionnellement élu pour des durées de 5 à 10 ans. Les chefs de quartiers élisent à leur tour un chef de groupement, c'est-à-dire un ensemble de quartiers.

⁵ OCHA, *3W Présence physique zone Sud-Est*, janvier 2021 et OCHA, *3W Présence opérationnelle zone Sud-Est*, janvier 2021.

⁶ CHINKO est un projet conjoint entre l'entreprise *African Parks* et le ministère des Eaux et Forêts, qui couvre un espace de 20 000 km² dans le Sud-Est de la RCA. L'objectif du projet est principalement la protection de la biodiversité, tandis que l'organisation veut soutenir les communautés autour du parc CHINKO aussi. Plus d'informations sur leur [site web](#).

⁷ Le projet LONDO (« debout » en Sango) de la Banque Mondiale a pour ambition de fournir un emploi temporaire aux personnes vulnérables et de faciliter l'accès aux services de base sur l'ensemble du territoire national.

Cartographie des acteurs

SECTEUR	ORGANISATION
Abris & biens non-alimentaires (NFI)	ACTED Appui matériel et formation pour la construction des abris COOPADEM ⁷
Infrastructures	LONDO réhabilitation des routes <i>via</i> THIMO
Gouvernance	Vision et Développement Réhabilitation de la gendarmerie MINUSCA Réhabilitation de la mairie et de la maison d'arrêt Chinko Réhabilitation de cantonnement forestier et de la résidence du sous-préfet
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	COOPADEM Aménagement des points d'eau et construction de latrines ACTED Construction et réhabilitation de points d'eau, construction de latrines
Éducation	MINUSCA Construction du bâtiment du lycée public de Rafai
Santé	CORDAID Prise en charge de soins Merlin Prise en charge de soins MSF Vaccination
Nutrition	MDA Sensibilisation et prise en charge de soins des enfants malnutris
Sécurité alimentaire	ACTED Distribution de semences COOPI Distribution de vivres PAM ⁸ Caritas RCA Distribution de semences COOPIADAA Foires agricoles
Cohésion Sociale	MINUSCA Appui au CLPR
Protection	Vision et Développement Protection de l'enfant
AGR	ACTED Distribution de cash, appui aux groupements Chinko Réhabilitation du marché, construction d'une maison de développement communautaire PUI Appui au commerce, élevage, couture, formations professionnelles Mercy Corps Appui au commerce, élevage, couture, formations professionnelles
Conservation	Chinko Gestion du parc national

⁸ Les informateurs clés n'ont pas donné les détails des activités de COOPADEM dans le domaine d'abris et NFI.

⁹ Les informateurs clés n'ont pas donné des détails sur les activités de PAM dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Services de base

EAU

RÉSULTATS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

Rafaï compte 60 points d'eau, dont 46 sont pleinement fonctionnels et 1 est partiellement fonctionnel. 9 ont été confirmés non-fonctionnels et 5 autres semblent être abandonnés et non fonctionnels, et n'ont pas pu être évalués. Ces 5 points d'eau comprennent une pompe à pied et 4 sources ou puits non aménagés.

Parmi les 55 points d'eau évalués par AGORA, 26/55 sont des pompes à main. Pour le reste il s'agit de puits non protégés (24), puits protégés (4) et une source non-aménagée (1). Parmi les 10 points d'eau non fonctionnels ou endommagés, 5 sont aménagés (pompes à main). Les principales causes du non-fonctionnement des points d'eau sont l'assèchement de la source, les problèmes d'accès et le panne ou le vol d'équipements.



nombre des points d'eau jugés potables par leur gestionnaire



nombre des points d'eau utilisés pour boire

50% des points d'eau ont été construits par des ONG internationales. Les autres ont été construits par les gestionnaires eux-mêmes ou les membres de la communauté.

Les usagers de la plupart des points d'eau viennent de plusieurs quartiers : 26 gestionnaires ont rapporté que la fréquentation de leur point d'eau a augmenté, principalement à cause du non-fonctionnement des points d'eau voisins, et de l'augmentation de la population suite aux événements violents dans les localités voisines.

Parmi les 55 points d'eau enregistrés, 30 disposent des comités de gestion (COGES). L'utilisation de la moitié de ces points d'eau (57%) est gratuite ; par ailleurs, le prix moyen des points d'eau payants s'élève à 100 XAF mensuellement par ménage. Tous les points d'eau payants sont des pompes manuelles, construites par les ONG internationales.

Les gestionnaires ont affirmé que 43/56 points d'eau n'ont reçu aucune aide pour leur fonctionnement.

PRINCIPALES CONTRAINTES DE GESTION :



Manque de matériel



Manque de moyens pour la maintenance



Manque de ressources financières



Manque de personnel qualifié

LES PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS SELON LA COMMUNAUTÉ :

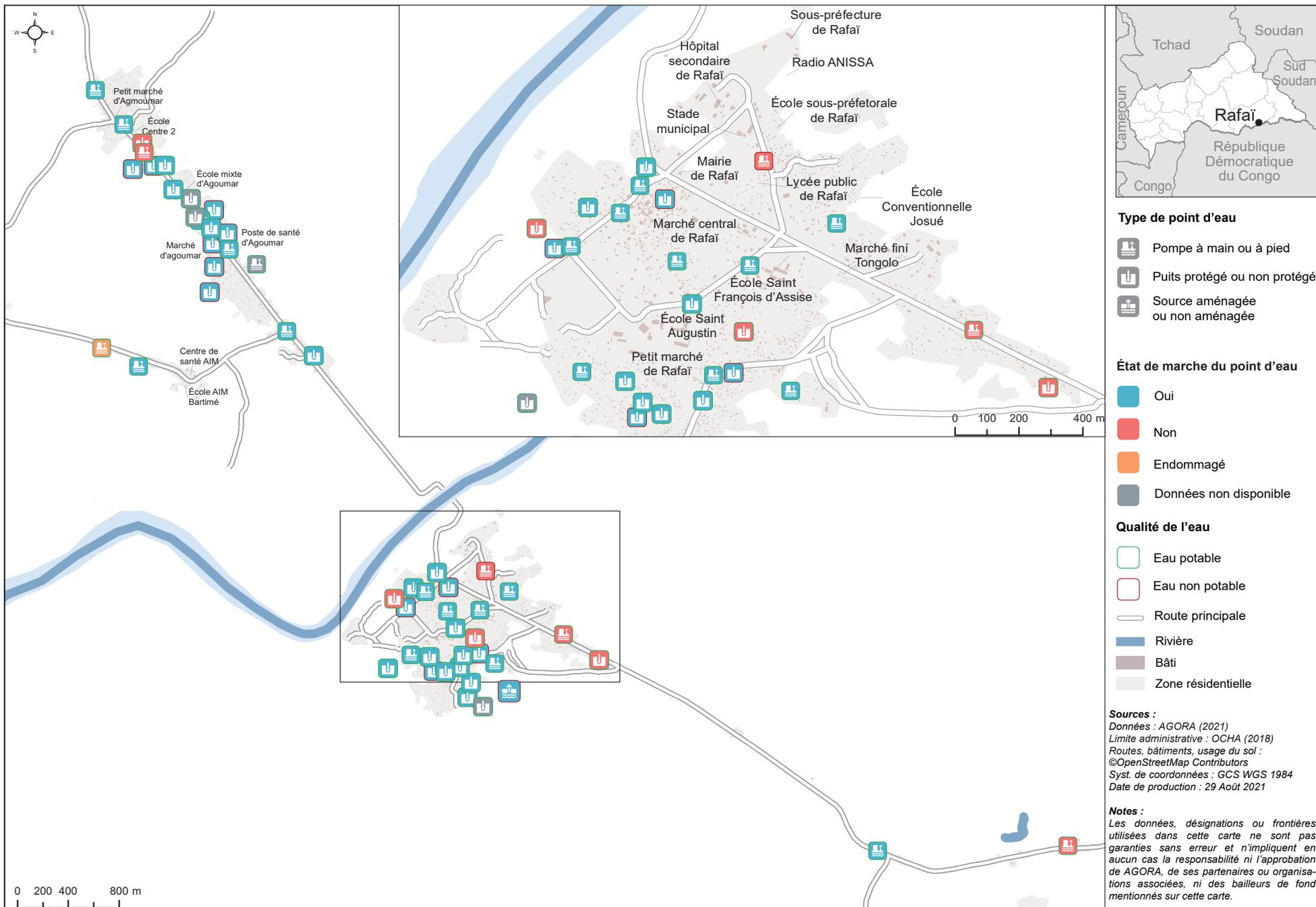
Les participants aux groupes de discussion ont souligné l'insuffisance de points d'eau par rapport aux besoins de la communauté. Malgré le nombre important de points d'eau recensés par l'évaluation AGORA, les gestionnaires et les autorités locales s'accordent à dire que les habitants de Rafaï doivent souvent chercher de l'eau hors de leurs quartiers. Cependant, le temps d'attente estimé autour d'un point d'eau est rarement de plus d'une heure.

Cette insuffisance est exacerbée par les mouvements de population aux moments d'insécurité, Rafaï étant une zone qui accueille les déplacés. Le manque de points d'eau est particulièrement sévère pour les habitants des sites de déplacés. Face à cette situation, la population utilise les puits non-aménagés comme alternative.

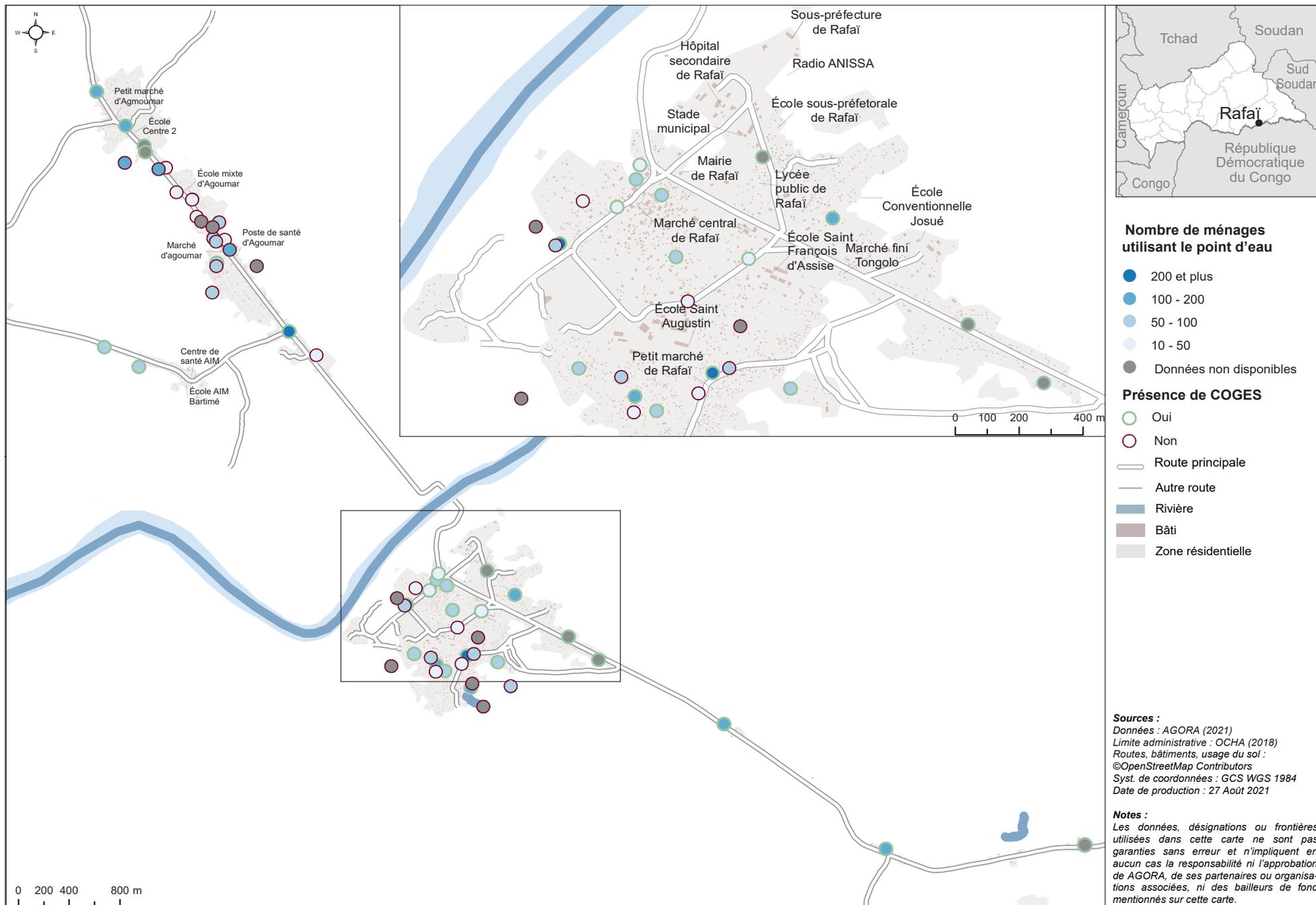
Une autre barrière d'accès est liée au non-fonctionnement des points d'eau dû à la non-durabilité des équipements des points d'eau, et l'absence de techniciens ou agents de maintenance dans la localité.

Finalement, les membres de la communauté ont souligné les problèmes de gestion des points d'eau : plusieurs points d'eau n'ont pas de COGES. De plus, selon les participants aux groupes de discussion, quelques COGES existants ne respectent pas les heures d'ouverture et de fermeture des points d'eau.

Cartographie des services - Caractéristiques des points d'eau



Cartographie des services - Usage des points d'eau



HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

RÉSULTATS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

La ville de Rafai dispose de 7 blocs de latrines, qui se trouvent dans les sites de déplacés. Le reste de la ville ne compte aucune latrine communautaires, seulement quelques latrines privées.

6/7 de blocs de latrines sont fonctionnels, y compris pendant la nuit. 1 bloc est non fonctionnel parce qu'il n'est pas encore ouvert. Toutes les latrines sont des bâtiments en dur. Elles ont toutes été construites avec des portes, mais plusieurs portes ont été volées. Un seul bloc est verrouillé.



latrines sont séparées par genre.



latrines fonctionnelles disposent d'un dispositif de lavage des mains

67

le nombre moyen de ménages utilisant chaque bloc de latrines.

4/6 blocs de latrines ont vu une augmentation de leur utilisation, avec pour causes principales le non-fonctionnement des latrines voisines et l'augmentation de la population suite aux événements violents, selon les gestionnaires.

4/7 latrines disposent d'un COGES. Toutes les latrines à Rafai sont gratuites.

Toutes les latrines ont été construites par des ONG : les ONG nationales ont contribué à la construction de 3 blocs de latrines. Ces latrines n'ont reçu aucune aide pour leur fonctionnement depuis leur construction.

PRINCIPALES CONTRAINTES DE GESTION :



Manque de matériel et de savon



Manque de ressources financières



Manque de personnel

LES PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS SELON LA COMMUNAUTÉ :

Dans la ville de Rafai elle-même, il y a un manque de latrines (communautaires ou privées) qui contraint la population à pratiquer la défécation à l'air libre (DAL). Les membres de la communauté n'avaient aucune connaissance d'une initiative communautaire de construire des latrines communautaires. Ils ont également rapporté un manque de moyens de la population pour construire des latrines privées.

Dans les sites de déplacés, il y a une insuffisance des latrines par rapport à la population des sites. De plus, les latrines des sites de déplacés sont dans une condition non-hygiénique. Ces latrines manquent de comités d'hygiène et de dispositifs de lavage de main. Enfin, l'insécurité empêche l'utilisation des latrines dans les sites de déplacés, et il a eu des cas de vol des portes et planches.

ASSAINISSEMENT PUBLIC

Les autorités locales et les membres de la communauté ont rapporté que la population de Rafai participe aux travaux d'intérêt commun, comme le débroussaillage des lieux publics (écoles, centres de santé et marchés). Ces activités sont organisées par la mairie, les chefs de quartiers et les associations locales comme l'association de la jeunesse et l'OFCA. Les autorités locales ont exprimé un besoin en outils de travail (brouette, pioche, moyens roulants) pour soutenir l'assainissement de la ville.

ÉDUCATION

RÉSULTATS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

La ville de Rafai compte 8 établissements scolaires dont 4 sont publics, 3 sont privés et 1 est religieux. Il y a 6 écoles au niveau fondamental 1 (F1) et 2 lycées au niveau fondamental 2 (F2).¹⁰

Les 8 écoles de Rafai ont été construites par des organisations religieuses, la communauté elle-même, ou les services déconcentrés de l'état. La moitié des écoles ont des bâtiments durables.



6/8 écoles disposent de latrines séparées par genre



2/8 écoles ont accès à un point d'eau potable

79

nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les écoles publiques de Rafai.¹¹

6/8 écoles ont vu une augmentation du nombre d'élèves, à cause de l'augmentation de la population, et la sensibilisation sur l'éducation.

7/8 écoles ont au moins un enseignant titulaire : l'école Centre 2 d'Agoumar n'a aucun enseignant qualifié.

1,25

nombre moyen d'enseignants titulaires dans les écoles publiques à Rafai, contre 3 maître-parents.¹²

4/8 gestionnaires des écoles ont rapporté que le niveau de formation des enseignants est satisfaisant. 4/8 gestionnaires ont rapporté que le niveau des maître-parents est satisfaisant, bien qu'un ait rapporté que les maître-parents auront besoin d'un renforcement de capacités.

Toutes les écoles de Rafai sont payantes : le coût moyen d'une année scolaire s'élève à environ 2 250 F CFA pour les écoles publiques et 8 217 F CFA pour les écoles privées.

PRINCIPALES CONTRAINTES DE GESTION :



Insuffisance de bâtiments durables



Manque de matériels didactiques et d'équipement de base (bancs, chaises, tableaux, table-bancs, tables-bureaux)



Manque de ressources financières



Manque d'enseignants qualifiés

LES PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS SELON LA COMMUNAUTÉ :

Les participants aux groupes de discussion ont fait mention d'une insuffisance de salles de classe par rapport au nombre d'élèves à Rafai. Ils ont également rapporté une insuffisance d'enseignants par rapport au nombre de classes : un enseignant gère souvent plusieurs salles de classe en même temps. Selon les participants aux groupes de discussion, la situation sécuritaire empêche des enseignants affectés dans la localité de prendre leurs postes. Une autre difficulté rapportée est le manque de ressources financières des écoles pour rémunérer les enseignants et les maître-parents.

En outre, les habitants de Rafai ont rapporté manquer de moyens financiers pour payer les frais scolaires, à cause du manque d'AGR dans la localité, ce qui contraint certains parents à retirer leurs enfants de l'école pour les orienter vers les travaux champêtres. En revanche, plusieurs participants aux groupes de discussion ont rapporté que les familles qui ont les moyens envoient leurs enfants étudier dans les autres villes, par exemple à Bangassou.

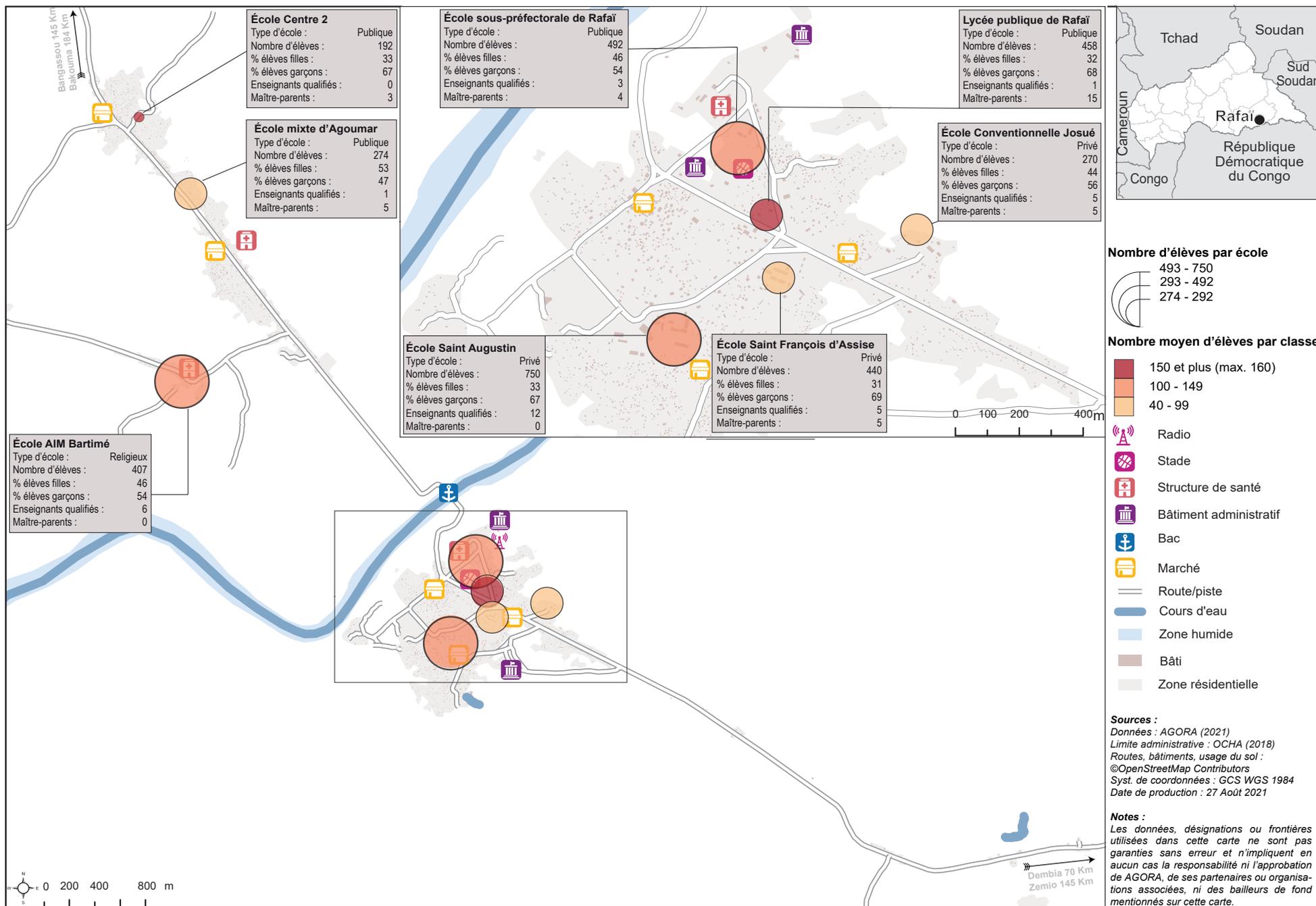
Par ailleurs, les répondants ont évoqué des barrières spécifiques aux filles : chez les jeunes filles, les grossesses précoces constituent une barrière supplémentaire qui les oblige à arrêter les études.

¹⁰ La structure globale du système éducatif centrafricain, comprend les niveaux suivants : 3 ans préscolaires, 6 ans pour l'éducation primaire ou Fondamental 1 (F1), quatre ans pour le premier cycle l'éducation secondaire ou Fondamental 2 (F2), trois ans pour le second cycle de l'éducation secondaire, et quatre dernières années pour l'éducation supérieure. (Cluster Education, *Stratégie Cluster Education République Centrafricaine*, 2019-2021).

¹¹ Le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les écoles privées et religieuses est 57.

¹² Les maître-parents sont les enseignants pris en charge par la communauté pour compenser l'absence des enseignants titulaires. Ils sont souvent peu formés. (Cluster Education, *Stratégie Cluster Education République Centrafricaine*, 2019-2021). Le nombre moyen d'enseignants titulaires dans les écoles privées et religieuses est 7, contre 1,25 maître-parents.

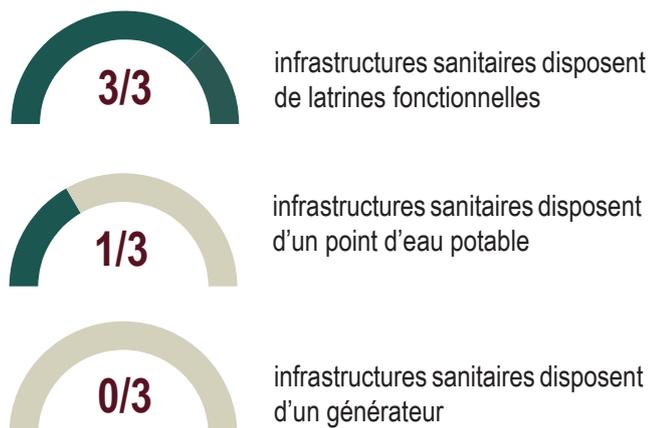
Cartographie des services - Éducation



SANTÉ

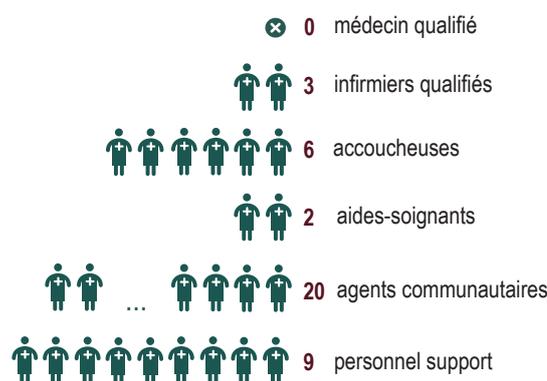
RÉSULTATS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

La ville de Rafaï compte trois infrastructures sanitaires, qui sont toutes fonctionnelles à savoir l'hôpital secondaire de Rafaï, le centre de santé AIM et le poste de santé d'Agoumar. Le centre de santé AIM a subi des dégâts faibles dans les deux dernières années.



Seul l'hôpital secondaire dispose d'un point d'eau potable. Tous les soins et vaccins basiques sont fournis par les formations sanitaires (FOSA) de Rafaï. Les consultations dans ces structures sont payantes, pour un montant de 500 XAF par personne. Cependant, à l'hôpital secondaire, plusieurs consultations sont prises en charge par les ONG médicales (CORDAID, MDA et COOPI).

Parmi les 45 personnels sanitaires à Rafaï :



L'hôpital secondaire accueille en moyenne 40 patients par jour, ce qui correspond à ses capacités, selon son gestionnaire. Par ailleurs, le centre de santé AIM est surutilisé (20 patients par jour), après une forte augmentation du nombre de patients suite aux mouvements de population. Au contraire, le poste de santé d'Agoumar est fortement sous-utilisé (5 patients par jour).

Le poste de santé aurait vu une forte diminution du nombre de patients à cause d'une dégradation de la qualité des soins prodigués par manque de moyens.

Toutes les infrastructures sanitaires de la ville possèdent un comité de gestion.

PRINCIPALES CONTRAINTES DE GESTION :

- Manque de personnel qualifié
- Manque de médicaments
- Manque de ressources financières
- Manque d'équipements biomédicaux (lits, brancards, matériels)

LES PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS SELON LA COMMUNAUTÉ :

Les participants aux groupes de discussion ont déploré le manque d'accueil dans les services sanitaires : ils ont rapporté que les patients peuvent attendre toute une journée sans être reçus. Deuxièmement, ils ont rapporté que la population manque de moyens pour payer les médicaments et les soins, et que les patients ne sont pas reçus s'ils n'ont pas d'argent.

Les groupes de discussion ont également mentionné un manque généralisé de ressources des structures sanitaires, qui est, selon eux, dû à un manque d'appui de l'Etat et des ONG. Les habitants de Rafaï ont mentionné un manque de personnel qualifié, de bâtiments, d'équipements (lits, matériel biochimiques, ambulances) et de médicaments, auquel s'ajoute un mauvais état hygiénique des services et équipements existants.

Enfin, les habitants de Rafaï ont mentionné les difficultés pour se rendre jusqu'aux structures sanitaires : pour les patients qui viennent d'autres localités de la sous-préfecture, le trajet peut durer plusieurs heures, ce qui entraîne des cas de décès sur la route. Les patients devant traverser la rivière Chinko rencontrent particulièrement des barrières aussi.

Filières économiques

AGRICULTURE

Sur le plan agro-écologique, la ville de Rafai, avec toute la partie sud de la sous-préfecture, se trouve dans la zone forestière de la région agricole No 6.¹³ Cette zone produit une large variété de cultures, dont les principales à Rafai sont : le riz, le maïs, l'arachide, la courge, le sésame, et le haricot, selon les acteurs économiques. La culture de rente de café existait par le passé, et plusieurs informateurs clés ont exprimé une volonté de cultiver le cacao.

L'agriculture est l'activité économique la plus pratiquée à Rafai : elle est pratiquée par toute la population, sans distinction d'ethnie ou de genre. Selon les acteurs économiques, l'agriculture est aussi l'activité qui fournit le plus d'opportunités d'emploi, via le travail temporaire et journalier pour aider avec la production agricole et le transport des produits. Pourtant, le nombre important d'agriculteurs dans la localité, et le fait que beaucoup de ménages cultivent pour leur propre consommation, mène à une forte concurrence entre les agriculteurs pour vendre leurs produits et donc une faible rentabilité de cette activité.

Selon les acteurs économiques, la plupart des produits de l'agriculture est consommée par les agriculteurs eux-mêmes. Une partie est vendue localement, à Bangassou et en RDC. Les agriculteurs ont rapporté s'approvisionner en semences et marchandises localement pendant la plupart de l'année. En mars, ils ont confié que les agriculteurs sont contraints d'aller aux autres villes, à cause d'une insuffisance d'intrants pendant cette période.

Les zones d'agriculture ont beaucoup évolué au cours des années passées : les habitants de Rafai ont rapporté que quelques

zones sont devenues inaccessibles à cause de l'insécurité, tandis que d'autres zones agricoles ont augmenté parce que l'augmentation de la population demandait plus d'espace pour cultiver. Les zones d'agriculture sont également affectées par le parc national du projet Chinko qui a été établi en 2014. Selon les répondants à l'évaluation AGORA, le projet a soutenu les agriculteurs dans la culture maraîchère, avec des dotations d'outils et de semences au bénéfice de groupements agricoles. Malgré cela, les participants aux ateliers de planification ont rapporté qu'ils n'étaient pas satisfaits avec cet appui et que la relation entre Chinko et la communauté n'est pas bonne. Selon eux, l'appui maraîcher a aidé un nombre insuffisant de groupement agricoles, et les produits de culture maraîchère encouragés par le projet n'étaient pas adaptés aux habitudes de la population.

Plusieurs répondants ont évoqué que les agriculteurs rencontrent des problèmes à trouver l'espace adéquat pour cultiver. Ces problèmes seraient encore plus sévères pour les populations déplacées, selon les groupes de discussion communautaires.

Outre les problèmes des zones agricoles, les informateurs clés ont décrit plusieurs barrières au développement de la filière. Ils ont en premier rapporté un manque généralisé d'outils et de semences, qui serait le plus sévère durant le mois de mars. Ils ont aussi confié que les techniques et outils agricoles rudimentaires utilisés par la population freinent la production. L'agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) n'est pas présente dans la ville pour fournir un appui technique ou la formation pour les agriculteurs.

Ailleurs, les acteurs économiques ont évoqué que les agriculteurs ont des difficultés pour écouler leurs stocks hors de la localité, à cause de l'insécurité, le manque de moyens de transport, et le mauvais état des routes.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹⁴ de la filière agricole à Rafai :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Source d'emploi locale. Structuré en groupement. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de semences. Manque d'outils et techniques rudimentaires de l'agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> Lancer les cultures de rente (palmier, café et cacao). Installation de l'ACDA pour la formation des agriculteurs. Mécanisation de l'agriculture y compris la culture attelée. Etablissement des associations agro-pastorales. 	<ul style="list-style-type: none"> Aléas naturels : feux de brousse, insectes ravageurs, maladies de plantes. Insécurité. Conflits liés à l'accès aux terres.

¹³ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019.

¹⁴ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiées par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Rafai.

AGRICULTURE (suite)

De plus, les acteurs économiques ont rapporté plusieurs aléas naturels : des feux de brousse peuvent arriver autour du mois de février, et entre avril et juin des insectes ravageurs détruisent les champs. Il y a également des maladies qui affectent les plantes.

Il y a des groupements d'agriculteurs à Rafai : leurs principales activités sont la gestion des conflits et la facilitation de l'aide réciproque entre les membres de l'association. La seule condition pour être membre est de payer des frais d'adhésion. Pourtant, plusieurs répondants ont évoqué le besoin d'un groupement qui réunira les agriculteurs et les éleveurs, pour apaiser les conflits entre ces deux groupes.

ÉLEVAGE

Le grand élevage de bovins et le petit élevage des ovins et volailles sont pratiqués à Rafai, selon les acteurs économiques. Selon ces derniers, l'élevage est pratiqué principalement pour la vente (localement, dans les villes avoisinantes comme Obo et Bangassou, et en RDC), et la demande pour les produits de l'élevage est élevée. Selon un producteur, les éleveurs travaillent avec les commerçants et les transporteurs pour écouler leurs stocks, au lieu de les vendre eux-mêmes.

Selon les acteurs économiques, l'élevage est pratiqué par toute la population sans distinction d'origine ethnique ou de genre. L'élevage est une source d'emploi dans la localité, pour garder les troupeaux et vendre les produits. L'élevage bovin demande plus d'emploi que le petit élevage, ce qui rend ce dernier le plus rentable.

Les zones de pâturage à Rafai ont changé à cause de l'établissement d'une réserve de conservation sous le projet Chinko. Selon un groupe d'acteurs économiques, la réduction de zones de pâturage depuis 2014 a entraîné des conflits pour les terres entre les éleveurs et les agriculteurs. Les répondants ont suggéré qu'un groupement d'agriculteurs et éleveurs pourrait apaiser ces conflits.

Les éleveurs de Rafai s'approvisionnent principalement au niveau local : l'évaluation a fait ressortir que l'insuffisance du nombre de bêtes et d'autres intrants constituait une barrière importante à la filière. L'insuffisance du nombre de bêtes dans la localité a entraîné une hausse des prix des bêtes, selon un producteur.

Ceci serait exacerbé par la perte régulière des bêtes ; soit à cause de maladies, soit à cause de vols et confiscations des bêtes par les groupes armés. Le problème de santé animale est rendu plus important par le fait qu'il n'y a aucun service vétérinaire ni médicament dans la localité.

Les éleveurs rencontrent des barrières différentes selon la saison : pendant la saison pluvieuse, les difficultés en approvisionnement sont plus sévères, alors que pendant la saison sèche il y a plus de difficultés pour trouver des zones de pâturage.

Il existe des groupements d'éleveurs, avec un frais payé une fois au moment d'adhésion, cependant ils ne semblent pas créer d'épargne commune. Les membres de ces groupements travaillent ensemble pour partager les profits des produits vendus, et ainsi s'entraider. Cette entraide peut aider les éleveurs à se réapprovisionner en cas de pertes de capital. Un éleveur a toutefois confié que les groupements sont moins actifs depuis les événements violents de 2017.

L'agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE) n'est pas présente à Rafai.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹⁵ de la filière élevage à Rafai :

FORCES

- Source d'emploi locale.
- Structuré en groupement.
- Vente hors de la localité.

FAIBLESSES

- Manque de bêtes.
- Manque de services vétérinaires.

OPPORTUNITÉS

- Etablir des associations agropastorales.
- Développer les groupements éleveurs.
- Etablir l'élevage des porcs.
- Etablir une pharmacie vétérinaire.
- Installation de l'ANDE.

MENACES

- Insécurité et vols de bêtes.
- Conflits liés à l'accès aux terres.
- Maladies affectant les bêtes.

¹⁵ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiées par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Rafai.

PÊCHE

Selon les acteurs économiques, la majorité des produits de la pêche de Rafaï sont vendus (localement, dans les autres villes comme Bangassou, et en RDC). Ils ont rapporté que la demande pour les produits de la filière est forte, mais un groupe d'acteurs économiques a rapporté que la production est faible. Comme l'élevage, les produits de la pêche sont souvent vendus à la population *via* les commerçants.

Selon les autorités locales et les acteurs économiques, la pêche est pratiquée seulement par les hommes, mais par toute la communauté à Rafaï sans distinction ethnique. Les acteurs économiques ont mentionné que la pratique de la pêche diminue pendant la saison pluvieuse à cause de la hausse des eaux du fleuve.

Selon les habitants de Rafaï, les zones de pêche ont diminué à cause de l'établissement d'une réserve de conservation sous le projet Chinko. Les pêcheurs rencontrent également des difficultés d'accès aux autres zones de pêche à cause de la présence de groupes armés et de bandits dans les zones de pêche éloignées de la ville.

Les pêcheurs ont rapporté qu'ils rencontrent des difficultés en approvisionnement d'outils de travail. Ils doivent aller s'approvisionner en RDC ou à Bangui, selon les acteurs économiques. Ils font cet approvisionnement une fois par an, aux mois de novembre et décembre.

Une autre barrière au développement de la filière, rapporté par les producteurs, serait le manque de formations des pêcheurs sur les techniques modernes de la pêche, et sur le respect de l'environnement.

Les acteurs économiques ont rapporté l'existence d'une association de pêcheurs avec un frais d'adhésion. Ses principales activités sont l'aide aux membres qui sont en difficulté et le renforcement de capacité des membres sur la pratique de la pêche. Le service des eaux et forêts n'est pas présent à Rafaï.

COMMERCE

Rafaï compte 5 marchés : le marché central, le petit marché de Rafaï, le marché d'Agoumar, le petit marché d'Agoumar et le marché fini Tongolo. Parmi ces 5, l'équipe AGORA a pu évaluer le marché central et les 2 marchés d'Agoumar.

Ces 3 marchés sont ouverts toute l'année, y compris en saison des pluies, bien que le marché d'Agoumar soit le seul marché couvert. Le marché central est ouvert sept jours par semaine mais seulement les matins. Le petit marché d'Agoumar est ouvert tous les jours, toute la journée, sauf le dimanche. Finalement, le marché d'Agoumar est ouvert les mardis et samedis. Les marchés sont approvisionnés avec des produits alimentaires et non alimentaires, des médicaments, des produits hygiéniques et des matériels scolaires. Il y a une briquetterie dans la localité ; cependant, d'autres matériaux de construction ne sont pas disponibles sur les marchés de Rafaï.

Il n'y a aucun grossiste à Rafaï. Les commerçants s'approvisionnent en biens alimentaires localement : ils achètent auprès de producteurs pour la revente, par le biais desquels ils vendent les produits de leur propre production. L'approvisionnement des biens non alimentaires se fait chaque 2 ou 3 mois à Bangassou. Pendant la saison sèche, quand la demande pour le commerce est la plus forte, les commerçants vont s'approvisionner à Bangui et en RDC.

Le nombre de commerçants sur le marché d'Agoumar et sur le marché central a diminué dans les deux dernières années, à cause de l'insécurité sur les marchés. En particulier, la présence des groupes armés et les braquages sur les marchés ont été mentionnés comme raisons principales par les participants aux groupes de discussion.

La fréquentation des marchés, quant à elle, a changé selon les mouvements de la population. La fréquentation du marché central a beaucoup augmenté à cause de l'augmentation de la population, pendant que la fréquentation du marché d'Agoumar a beaucoup diminué parce que la population s'est déplacée vers d'autres localités.

Les commerçants du marché central paient une taxe d'emplacement de 1500 XAF par mois à la mairie, et les commerçants du petit marché d'Agoumar paient une taxe de 200 XAF par semaine aux transporteurs, selon les informateurs clés évalués. Les commerçants sur le petit marché d'Agoumar ne paient aucune taxe à la mairie, mais un groupe de discussion a rapporté que les commerçants sur ce marché paient des frais de 25 XAF par semaine à une hygiéniste.

Le marché central est géré par la mairie, et les deux autres sont gérés par les commerçants eux-mêmes. Il y a une association de commerçants sur le marché central et le petit marché d'Agoumar. Les associations ont un frais d'adhésion et ils fournissent du crédit aux membres. Il n'y a aucune association sur le marché d'Agoumar.¹⁶

¹⁶ Les frais d'adhésion aux groupements et associations économiques sont payés une fois, au moment de l'adhésion. Ensuite, l'épargne communautaire fonctionne *via* les cotisations mensuelles.

COMMERCE (suite)

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Manque d'infrastructures sur le marché
-  Mauvaise qualité des routes
-  Manque d'appui des autorités locales
-  Vols et pillages de matériels
-  Faible pouvoir d'achat des acheteurs

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS SELON LA COMMUNAUTÉ :

Les membres de la communauté ont confié plusieurs barrières d'accès aux marchés : ils déplorent d'abord les mauvaises infrastructures sur les marchés citant un manque d'espace, un manque de hangars, et l'insalubrité des marchés. Ils ont aussi rapporté un manque de latrines sur le marché d'Agoumar et le petit marché d'Agoumar, et un manque généralisé de points d'eau. Les habitants ont confié que la communauté manque de matériaux pour construire sur les marchés.

En outre, les membres de la communauté déplorent le mauvais approvisionnement des marchés, citant une insuffisance, ou même un manque total, de certains produits. Ceci entraîne un prix élevé de tous les produits sur les marchés, qui est exacerbé par le faible pouvoir d'achat de la population. Les participants aux groupes de discussion ont expliqué que ces problèmes d'approvisionnement sont à cause d'un faible nombre de commerçants dans la ville, et des difficultés pour acheminer les biens pour les vendre, dû à l'insécurité et le mauvais état des routes. Par conséquent, les habitants de Rafai utilisent leurs propres champs comme alternative de production et de source de produits de vente.

Les groupes de discussion des déplacés ont rapporté qu'ils ont moins d'accès aux marchés que les autres habitants de la ville à cause des tensions entre les déplacés et la communauté hôte.

Du point de vue des commerçants, les acteurs économiques ont confié une forte concurrence entre les commerçants, qui vendent tous les mêmes produits. En plus, ils ont rapporté une faible collaboration entre les commerçants, ce qui freine le développement de la filière.

Les informateurs clés ont décrit un fort déclin économique après les événements violents de 2017, qu'ils expliquent par un manque d'AGR à cause de manque de matériels de production, et un manque de circulation d'argent dans la localité.

Par conséquent, il y a une faible demande pour les produits du commerce à cause d'une diminution du pouvoir d'achat de la population. La demande est encore plus faible pendant les périodes de production agricole parce que la plupart de la population produit pour sa propre consommation par manque de pouvoir d'achat. Quelques acteurs économiques ont même jugé que pendant ces périodes la filière de commerce devient non fonctionnelle.

Outre la faible demande dans la localité, les commerçants rencontrent des difficultés pour transporter les marchandises hors de la localité à cause du mauvais état des routes.

Finalement les acteurs économiques déplorent le fait qu'il n'y a pas un système de crédit dans la localité, et que les commerçants manquent de formation sur la gestion financière. Selon un commerçant, une formation sur la gestion financière a été fournie par la MINUSCA – affaires civiles à Bangassou.

Les acteurs économiques ont confié que les activités suivantes sont actuellement moins développées dans l'économie de Rafai : la boulangerie, la pharmacie, la coiffure, l'artisanat, la mécanique, la maçonnerie, la menuiserie, la couture. Selon eux, la principale barrière au développement de ces filières est le manque d'outils de travail.

Les informateurs clés ont suggéré plusieurs étapes pour redynamiser l'économie à Rafai. D'abord, plusieurs acteurs économiques ont évoqué le besoin d'avoir un établissement de crédit formel au lieu de simples systèmes de tontines. Ils ont aussi évoqué le besoin d'une station de pétrole. Les ateliers de planification ont ajouté le besoin d'améliorer le réseau téléphonique et d'encourager des grossistes à s'installer dans la localité.

Gouvernance locale

REPRÉSENTATION

Les membres de la communauté dans la ville de Rafai ont rapporté communiquer souvent avec le sous-préfet, le maire et les chefs locaux. Le plus souvent, ils communiquent avec eux *via* les réunions convoquées avec toute la communauté. Le maire a précisé que la communication de la population envers lui passe d'abord *via* les chefs locaux ou les organisations de la société civile (OSC) comme l'association de la jeunesse, l'OFCA et les leaders religieux.

Les autorités locales, quant à elles, ont dit qu'ils communiquent avec la communauté *via* les annonces sur la radio communautaire Anissa. Les chefs locaux font aussi de la sensibilisation en porte à porte. Le sous-préfet peut inviter les individus le voir, ou utiliser des crieurs pour communiquer avec la population. Le maire publie des notes circulaires ou transmet des messages *via* les chefs locaux et les leaders communautaires.

Les membres de la communauté déplacée ont rapporté qu'ils communiquent principalement avec le sous-préfet et le coordinateur des sites. Ils communiquent avec ces deux autorités *via* des réunions. Le coordinateur des sites leur communique également *via* des émissions sur la radio. Les hommes déplacés ont rapporté qu'ils communiquent avec le maire à propos des problèmes d'accès aux terres, *via* des réunions et en allant le voir directement.

Les acteurs qui disposent le plus de la confiance de la population, selon les habitants eux-mêmes, sont les chefs locaux, parce qu'ils sont proches de la population et ils comprennent donc leurs besoins. Les déplacés font confiance aux coordinateurs de sites grâce à la gestion jugée satisfaisante des sites de déplacés.

JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

Tous les groupes de discussion des habitants non-déplacés avaient une appréciation positive de la cohésion sociale : ils ont cité la libre circulation dans la ville et une bonne entente entre la communauté. Cependant, selon la majorité des déplacés rencontrés, la cohésion sociale ne serait pas aussi bonne à Rafai : ils ont rapporté faire face à de la discrimination.

Les principaux litiges rapportés par les autorités locales de Rafai sont des litiges fonciers (y compris entre les communautés déplacées et non-déplacées), les cas de vols ou des agressions physiques. La plupart de ces litiges sont gérés au niveau des quartiers par les « conseils de village » qui comprennent 5 membres, et sont dirigés par le chef de quartier. Il existe également un tribunal coutumier à la mairie. Les deux mécanismes gèrent les litiges à travers un processus de conciliation.

Les autorités locales ont rapporté l'existence d'un comité de paix et de la réconciliation (CLPR) à Rafai, qui a été créé par les acteurs institutionnels (le maire, le sous-préfet et le service des affaires sociales) avec le soutien de la MINUSCA. Selon le sous-préfet, les membres du comité sont élus. Les autorités locales ont spécifié que ce comité est responsable pour la gestion des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs (qui concernent souvent l'accès aux terres), pendant que les disputes entre déplacés et non-déplacés pour l'accès aux terres sont gérées par la mairie. Le CLPR fait de la sensibilisation sur la radio communautaire, pratique la médiation de disputes, et fait du plaidoyer pour le retour des forces nationales de sécurité dans la localité.

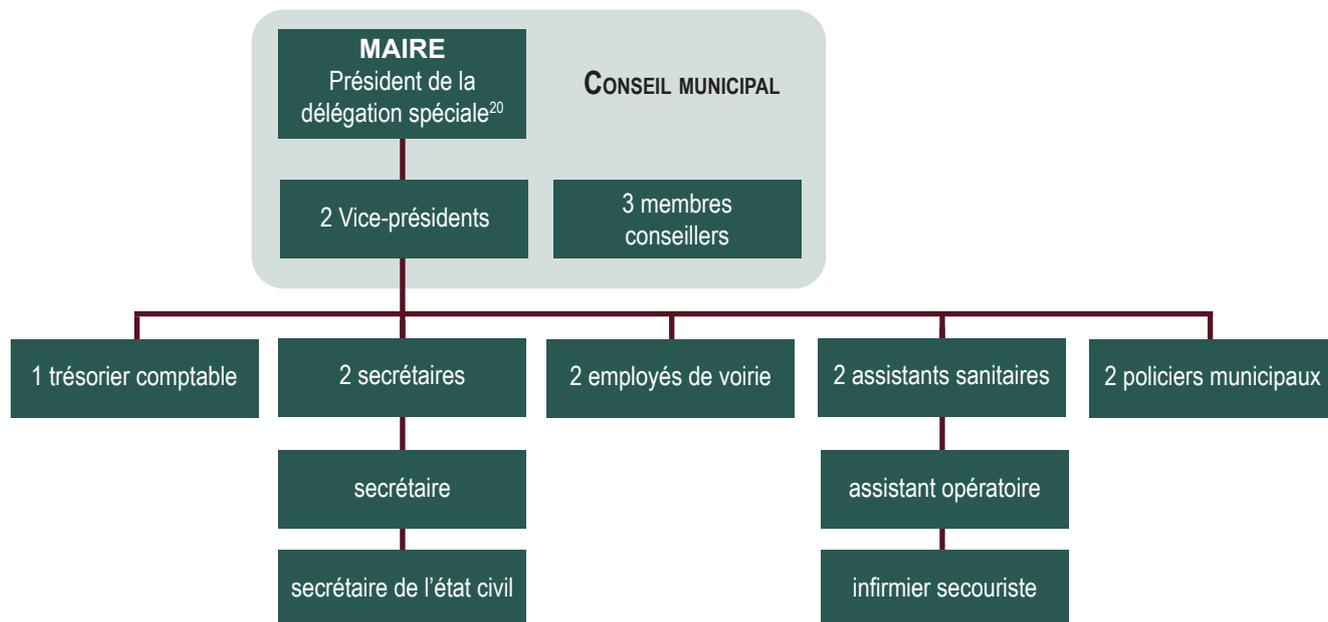
Toutes les autorités locales (sous-préfet, maire et chefs locaux), les coordonnateurs de sites, la plateforme religieuse, le comité de sage, et plusieurs associations locales (l'association de la jeunesse, MSEP) ont été rapportés être engagés dans la cohésion sociale par les répondants à l'évaluation AGORA.

La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorité des directeurs de région.

Diagnostic institutionnel



Le maire et le conseil municipal ont été nommés en mars 2020.¹⁷ Le sous-préfet est présent dans la ville, et en poste depuis 2019. Pourtant, le secrétaire de la sous-préfecture et l'agent spécial sont affectés dans la localité mais basés ailleurs.

Le conseil compte 7 membres : le représentant de la délégation spéciale, ses 2 adjoints, et 4 membres conseillers. Il est à noter qu'une conseillère a démissionné entre mars 2020 et l'évaluation AGORA en mai 2020. Le conseil tient une réunion ordinaire une fois par an pour l'élaboration du budget communal et les réunions extraordinaires en cas de besoin. Le dernier budget communal a été développé le 5 mai 2019 pour un montant de 7 639 405 XAF. Au moment de l'évaluation AGORA, le conseil n'avait pris aucune décision importante en matière budgétaire parce qu'il attendait une réunion ordinaire qui était prévue en juin 2021.

Le personnel de la mairie compte 9 personnes, employés sur un contrat de durée indéfini, et qui sont en poste depuis plus de 20 ans en moyenne, selon le nouveau maire. L'assistant opératoire est basé au centre de santé de Rafai, pendant que l'infirmier secouriste est basé sur le dispensaire de Démbia.

Les principales ressources financières de la mairie sont les subventions de l'Etat et plusieurs recettes communales à savoir : les amendes forfaitaires, les frais de l'état civil, les taxes

sur le marché et sur l'abattoir, les taxes sur les lotissements, la taxe sur le transport en pirogue, et les quotes-parts reçus du réseau Telecel. Les recettes sont collectées par le secrétaire comptable, mais le maire a confié qu'il y a des difficultés pour collecter ces taxes, qui entraînent donc un déficit budgétaire. Les principales dépenses sont les indemnités des membres conseillers et les salaires de personnel, ainsi que les projets d'investissement dans la localité.¹⁸

La mairie souhaite établir un plan de développement local, construire un motel communal, acheter des pirogues pour la localité et aménager le marché et la gare routière. Au moment de l'évaluation, le maire n'avait pu réaliser aucun de ces projets par manque de moyens financiers. Le maire a confié que son principal besoin restait les moyens financiers, et ensuite des capacités techniques et matérielles. Il a mentionné le besoin de formation dans les techniques de collection de taxes et la gestion de ressources internes. Le maire a finalement souligné son manque de moyen de transport pour faire les missions dans la localité.

¹⁷ Le loi 20-008 prévoit l'élection des maires mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales avec à leur tête un ou une président(e) qui assure les fonctions de maire.

¹⁸ Selon le Loi sur les Circonscriptions Administratives de 2020, le budget communal comprend deux parties : les coûts de fonctionnement de l'institution et les coûts d'investissement dans la localité.

Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

Les OSC de la ville de Rafai ont mené une réflexion globale sur leur capacité organisationnelle et structurelle. De cette approche, ces OSC ont su identifier leur rôle et responsabilité en tant qu'acteur de la société civile. Par ailleurs, elles ont aussi formalisé leur mission en réponse aux besoins humanitaires exprimés par les communautés. Cependant, ces OSC ne disposent ni de vision ni de plan d'action stratégique en conformité avec leur mission. Aussi, l'absence d'une instance de coordination des activités des OSC dans la localité n'est pas de nature à favoriser une dynamique inter-associative et à promouvoir le dialogue avec les autorités locales. S'agissant de l'organisation du travail, nous observons que, faute de compétences nécessaires, les OSC n'ont pas déployé un organigramme des tâches et des fiches de poste pouvant améliorer leur efficacité.

Capacité d'intervention

Les capacités d'interventions des OSC de la ville de Rafai ne leur permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins humanitaires exprimés par les communautés. En effet, sur le plan financier et matériel, ces OSC ne sont pas en mesure de mener efficacement un plaidoyer auprès des partenaires pour la mise en œuvre de leurs projets. Aussi, ces OSC devraient définir un plan opérationnel, ainsi qu'un plan de contingence spécifique à chaque intervention. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan opérationnel devrait être mesurée et annoncée aux parties prenantes. Enfin, dans une perspective d'amélioration, il est recommandé aux OSC de la localité de Rafai de formaliser un plan de suivi et d'évaluation pour leurs propres activités. Ce plan intégrera des systèmes d'apprentissage et de diffusion de leçons apprises et favorisera une stratégie de partage régulier des informations.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de la ville de Rafai impliquent, dans la mesure du possible, les communautés au lancement, à l'exécution, et au suivi-évaluation des projets. Cependant, le processus de gestion des réclamations provenant des membres de communautés

en matière de redevabilité, autonomisation et participation citoyenne devrait être formalisé. En outre, la participation des communautés aux projets devrait être renforcée par leur participation aux évaluations pré- et post-intervention, et l'évaluation de la participation des communautés dans la prise de décision est vivement recommandée. Enfin, les résultats issus des évaluations des projets devraient faire l'objet d'échanges avec les autorités locales.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

L'auto-évaluation des OSC de la ville de Rafai a mis en évidence la nécessité de les accompagner sur les axes structurels, managériaux et techniques ci-après.

Axes prioritaires :

- Appui organisationnel et structurel : audit organisationnel, mise en place d'un système de management de la qualité, sphère d'influence et parties prenantes.
- Gouvernance associative : vision, valeurs et planification stratégique, principe de transparence, d'alternance et de contrôle, gestion financière, gestion de projet, gestion des bénévoles.
- Gestion opérationnelle : management des risques, planification opérationnelle, suivi-évaluation, monitoring, principes et normes humanitaires, redevabilité et autonomisation (approche, méthodes, outils)
- Plaidoyer : stratégie, méthode et outils.

Axes secondaires :

- Développement local (approche, méthodes, outils)
- Recherche de financement
- Communication interne et externe
- Protection et genre
- EHA
- Sécurité alimentaire

Planification du relèvement

RAFAÏ

La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.

Eau, hygiène et assainissement



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **DR n°6 du Développement de l'énergie et des ressources hydrauliques**
Basée à Bangassou. Déploiement des agents de l'ANEA.
- **Sous-préfecture**
À impliquer dans les projets d'EHA dans la zone.
- **Mairie**
A consulter sur la sélection des endroits pour les nouveaux points d'eau. Gestion des dotations.
- **Leaders communautaires**
A impliquer dans les projets d'EHA dans la zone. Gestion des dotations.
- **Ouvriers locaux**
Pour la main d'œuvre.



HISTORIQUE

- En 2010, UNHCR a construit de nouveaux points d'eau
- En 2012, CICR a construit de nouveaux points d'eau
- En 2017- 2018, ACTED a réparé des points d'eau et construit des latrines.
- En 2012, et après en 2019-2020, ACF a construit de nouveaux points d'eau et les a dotés d'équipements.
- En 2020, COOPADEM a construit des latrines pour les déplacés.
- En 2020 ACTED a fourni des matériaux pour la construction des latrines, mais cette activité a été freinée à cause de la COVID-19.
- Caritas a également fourni les ressources pour la construction de latrines à savoir : fer, ciment, sable, 6 tôles pour les latrines, chevron, main d'œuvre.
- Les gestionnaires de 12 pompes manuelles ont rapporté avoir reçu une aide pour le fonctionnement : ceci a compris surtout le soutien pour la maintenance et la réhabilitation via les techniciens et des dotations d'équipements. Cependant, cela n'a été jugé ni durable ni suffisant.
- Depuis leur construction, les 7 latrines à Rafai n'ont reçu aucun entretien.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster , *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster EHA, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



BONNES PRATIQUES

- **Impliquer** les leaders communautaires et les autorités locales dans la planification des activités.
- **Recruter** le personnel localement.
- **Éviter** la discrimination entre les bénéficiaires des projets.
- **Tenir** compte des concepts genre dans le recrutement. Compléter toute activité commencée.
- **Respecter** les lieux choisis par la communauté pour les infrastructures.

Eau

PRIORITÉ 1 - Construire de nouvelles infrastructures hydrauliques



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des nouveaux points d'eau

Doter les matériaux de construction

Selon la communauté, tous les quartiers de Rafai ont besoin de nouveaux points d'eau. Cependant, les endroits prioritaires pour les nouveaux points d'eau, selon un groupe de discussion, sont : le marché central (2), l'école sous-préfectorale (1), le lycée public (1), et les quartiers AIM (2), Kpete (2), Loungba (1) Arabe (2), Zangba (1), Agoumar (1) et Sandou (1). Tout projet de construction devrait se faire pendant la saison sèche, à partir de novembre.

La communauté a fait savoir que les ouvriers locaux peuvent être recrutés pour la construction des points d'eau ; cependant, selon les IC, le THIMO ne pourrait être envisagé qu'avec la présence d'un technicien sur place pour la supervision.

PRIORITÉ 2 - Assurer la maintenance des points d'eau



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les matériels de réhabilitation et les pièces de rechange

Soutenir la formation des artisans réparateurs

Réhabiliter les points d'eau non fonctionnels

Former les COGES

Selon les groupes de discussion, les artisans formateurs devraient être formés avant la construction de nouveaux points d'eau. L'ANEA dispose des cadres pour former ces artisans ; le chef d'antenne de l'ANEA le plus proche se trouve à Bangassou.

Hygiène et assainissement

PRIORITÉ 1 - Agrandir le nombre de latrines



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construction de latrines communautaires

Dotation de matériels pour la construction de latrines privées

Selon les ateliers de planification, les endroits prioritaires pour les latrines communautaires sont la mairie, le marché central, le marché d'Agoumar, le petit marché du soir, le lycée public et le bâtiment de la sous-préfecture. Les groupes de discussion ont également mentionné la radio communautaire, les deux côtés de la traversée du fleuve Chinko, l'aérodrome, la gendarmerie, et les églises et mosquées.

Les matériaux nécessaires pour la construction de latrines, communautaires et privées, sont : les barre-mines, les pioches, les pelles, les gants, les caches-nez, les cordes, les bottes, les seaux, les truelles, les taloches, les brouettes, les pointes, les fils de fer, le ciment, la peinture, les tôles et la faitière. Un groupe de discussion a spécifié que chaque latrine devrait être un bloc de 4 avec portes, et séparée par genre.

PRIORITÉ 2 - Assurer l'hygiène des latrines



Court terme



Moyen terme



Long terme

Dotation de matériel hygiénique

Le matériel hygiénique prioritaire, selon les groupes de discussion, est le savon à main, le savon omo,¹⁹ les brosses, les seaux, les raclettes, les gants, les bottes, et le grésil. Selon les membres de la communauté cette dotation devrait se faire directement après la construction de latrines.

¹⁹ Le savon « Omo » est le nom courant pour le savon lessive en RCA, ce qui est également une marque courante de ce type de savon.

Éducation



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Ministère de l'Éducation**
Basé à Bangui. Affectation de personnel et suivi des projets de construction de bâtiments scolaires.
- **Inspection Académique du sud-est²⁰**
Basé à Bangassou. Affectation et formation de personnel.
- **Mairie**
Affectation et formation de personnel. Supervision de projets de construction et dotation aux écoles.
- **Leaders communautaires**
Supervision des dotations pour la construction/réhabilitation des écoles.
- **Directeurs des écoles**
Supervision des dotations d'équipement aux écoles.
- **Associations de parents d'élèves (APE)**
Supervision des dotations d'équipement aux écoles.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), *Vision stratégique 2017-2021*.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Programme de coopération RCA : 2018-2021, Composante éducation*.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement*, 2010.
- Cluster Education, *Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021*.



HISTORIQUE

- En 2017, ESF a pris en charge les maîtres-parents pour un frais mensuel de 3000 XAF.
- En 2019, Vision et Développement ont pris en charge les maîtres-parents pour un frais mensuel de 3000 XAF.
- En 2019-2020, Chinko a distribué des kits scolaires.
- En 2020, UNICEF a distribué des cahiers et sacs à dos.
- Le lycée public de Rafai a reçu le matériel didactique du gouvernement, cependant, cet appui n'était pas suffisant pour les besoins de l'école.



BONNES PRATIQUES

- **Assurer** la transparence des dotations.
- **Impliquer** tous les acteurs locaux dans la gestion des dotations.

²⁰ Sur le plan administratif de l'éducation en RCA, le pays est divisé en 8 zones administratives, appelées les Inspections académiques.

Éducation

PRIORITÉ 1 - Agrandir et équiper les infrastructures scolaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux bâtiments scolaires

Doter de matériel de construction pour la réhabilitation des bâtiments existants

Construire des logements pour les directeurs d'écoles

Doter des équipements de base

Selon les ateliers de planification, les écoles prioritaires pour les nouveaux bâtiments se trouvent dans les groupements Agoumar, Oumar, et au centre-ville. Pour chaque structure, 2 bâtiments de 3 salles pourraient être ajoutés. Tout projet de construction devrait se faire pendant la saison sèche (à partir de novembre).

Concernant la construction des logements pour les directeurs d'écoles, une IC à Bangui a évoqué qu'une des principales barrières à la prise de poste de personnel éducatif est le manque de logement sur place.²¹

²¹ Entretien avec une représentante de la Primature, impliqué dans le redéploiement des fonctionnaires de l'Etat, Bangui, août 2021.

PRIORITÉ 2 - Appuyer le personnel scolaire



Court terme



Moyen terme



Long terme

Faciliter l'affectation d'enseignants qualifiés

Faciliter l'affectation de nouveaux maître-parents

Renforcer les capacités des maître-parents existants

Selon les participants aux ateliers de planification, les nouveaux enseignants devraient arriver en juillet : ceci leur donnerait le temps nécessaire de s'adapter à leur poste avant la rentrée scolaire en septembre.

Pendant un atelier les participants ont estimé que le territoire aura besoin de 30 enseignants titulaires et 30 maître-parents de plus.

PRIORITÉ 3 - Equiper les infrastructures scolaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter des équipements de base

Doter des équipements didactiques

Les participants aux ateliers de planification ont suggéré la dotation de 24 table-bancs et un bureau de maître par salle. Ils ont suggéré également la dotation de matériel didactique à savoir : cahiers, livres, craies, règles, et stylos.

Santé



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Ministère de santé**
Basé à Bangui. Affectation de personnel.
- **Le DR No 6 du Ministère de la Santé et de la Population**
Basé à Bangassou. Affectation de personnel.
- **Mairie**
Affectation de personnel. Suivi des projets dans le domaine sanitaire.
- **Relais communautaire du Comité de protection communautaire**
Activités sur la VBG.
- **Il n'y a aucune administration du district sanitaire à Rafai**
Si présent l'équipe-cadre du district sera responsable pour la formation de personnel.



HISTORIQUE

- En 2015, CORDAID a fourni un appui en médicaments. L'ONG continue d'intervenir dans la localité, par exemple dans la prise en charge des soins de certains groupes.
- En 2018-2019, MDA a pris en charge les femmes enceintes et les enfants malnutris.
- En 2019, MSF a renforcé les capacités du personnel soignant.
- En 2021, l'ONG Merlin a pris en charge le soin des femmes enceintes et doté les structures en médicaments.
- À une date non précisément rappelée au cours des entretiens, COOPI a fourni un appui en traitement antirétroviral.
- Selon leurs gestionnaires, le soutien passé via l'appui en personnel et médicaments a été satisfaisant, alors que la réhabilitation des bâtiments a été insuffisant.



DOCUMENTATION

- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010.
En particulier :
 - La section 6.1 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
 - Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
 - La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé ;
 - Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine*, février 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine*, décembre 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH*, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine*, 2015-2016, février 2015.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, *Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition*, décembre 2017.



BONNES PRATIQUES

- **Cibler** toute la population au lieu de certains groupes
- **Demander** les besoins des structures sanitaires avant de faire les dotations
- **Assurer** que la quantité de médicaments dotés soit suffisante

Santé

PRIORITÉ 1 - Renforcer le personnel soignant



Court terme



Moyen terme



Long terme

Soutenir l'affectation de personnel qualifié

Formation de personnel

Prise en charge de personnel soignant

Selon les groupes de discussion, les personnels nécessaires sont des médecins, des infirmiers qualifiés, des accoucheuses, des chirurgiens, et des spécialistes dentistes.

La formation de personnel existant devrait se faire sur les techniques médicales, et la gestion administrative. Les COGES auront également besoin d'une formation sur leur rôle et mission. L'équipe-cadre du district sanitaire, dirigée par le médecin chef du district, est en charge de la mise en œuvre des plans de formation continue du personnel médico-sanitaire du district.²²

²² Ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010

PRIORITÉ 2 - Lutter contre la VBG



Court terme



Moyen terme



Long terme

Sensibiliser la population sur la VBG

Doter les équipements pour la sensibilisation

Les équipements nécessaires pour la sensibilisation sont les outils de la visibilité, les imperméables, les bottes, les mégaphones, les piles, les vélos, les casquettes et les sacs à dos.

PRIORITÉ 3 - Améliorer les infrastructures sanitaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux bâtiments à l'hôpital

Réhabiliter les bâtiments de toutes les FOSA

Doter en équipements et médicaments

Les bâtiments prioritaires pour l'hôpital sont un bloc de pédiatrie, un bloc de maternité, et un bloc opératoire. Un groupe de discussion a également suggéré un bâtiment pour la médecine et un bâtiment pour l'observation des patients. Les membres des ateliers de planification ont spécifié que ces bâtiments pourraient être des hangars durables.

Pour la réhabilitation des bâtiments existants, les participants aux ateliers de planification ont évoqué le besoin prioritaire de réhabiliter les toitures des bâtiments sanitaires.

Agriculture



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **DR n°6 de l'Agriculture et du développement rural**
Basé à Bangassou. Affectation de personnel.
- **Mairie**
Mise en place de groupements agricoles, gestion des dotations et suivi de mécanisation de la filière.
- **Leaders communautaires**
Mise en place de groupements agricoles, gestion des dotations.
- **Membres de la communauté**
A impliquer dans la variation des produits agricoles dans la localité.
- **Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD)**
Consultation pour les questions relatives aux intrants agricoles. L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.
- **L'ACDA n'est pas présente à Rafai.**
Si présent l'agence pourrait fournir un appui technique pour tout projet de développement de la filière agricole.



HISTORIQUE

- En 2012, PUI a doté en équipements agricoles.
- En 2019, JUPEDDEC a doté en équipements agricoles et en semences (selon les participants d'un atelier de planification ces dotations ont été de mauvaise qualité).
- En 2020, ACTED a distribué des semences et matériels pour l'agriculture maraîchère (ces dotations ont été distribués en retard selon un groupe de discussion). L'ONG a planifié d'appuyer la filière *via* l'appui aux groupements en 2021-2022.
- Chinko a fourni des dotations de produits maraichers.



DOCUMENTATION

- Gouvernement centrafricain, *Loi régissant les organisations professionnelles agricoles rurales (OPAR)*.
- FAO, *Calendrier agricole de la République centrafricaine*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE) 2016-2021*.
- CNEDD/ AEDD : Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31). Copies disponibles en principe auprès de la CNEDD et l'AEDD.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019.
 - Chapitre V.3 comprend une liste des cadres juridiques et réglementaires de l'agriculture. Annexe 4 comprend une liste de politiques, stratégies et programmes agricoles sous régionaux et nationaux.
- Gouvernement centrafricain, *Loi portant réglementation des semences végétales et animales*, 19 janvier 2019.



BONNES PRATIQUES

- **Respecter** le calendrier agricole.
- **Assurer** la transparence des distributions.
- **Assurer** la qualité des dotations.

Agriculture

PRIORITÉ 1 - Développer de nouvelles activités agricoles



Court terme



Moyen terme



Long terme

Varier les produits alimentaires dans la localité

Mécaniser l'agriculture

Les ateliers de planification n'ont pas spécifié quels produits alimentaires seraient souhaitables : quelques acteurs économiques ont suggéré l'introduction des cultures de rente (cacao, palmier, et café). Les ateliers de planification ont suggéré l'établissement de la culture attelée comme moyen de mécaniser la filière.

PRIORITÉ 2 - Équiper les agriculteurs



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter en semences et boutures

Doter en outils de travail

Les répondants ont évoqué l'importance de fournir des semences de bonne qualité. Ils ont également suggéré la dotation spécifiquement de boutures de manioc de 6 mois.

D'après les ateliers de planification, les outils prioritaires pour la dotation seraient des houes, des haches, des dabs, des limes, des cuvettes, des marteaux, des décamètres et des sacs.

PRIORITÉ 3 - Améliorer l'organisation de la filière



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer l'installation d'un service technique de l'ACDA

Augmenter le nombre de groupements agricoles

Créer des groupements d'agriculteurs et éleveurs conjoints

Les ateliers de planification ont spécifié que, une fois établi, un service d'ACDA pourrait soutenir tout autre projet de développement de la filière. L'établissement des groupements agro-éleveurs servirait pour améliorer la cohésion sociale à Rafai.

Élevage



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **DR n°6 de l'Élevage et de la santé animale**
Présent à Bangassou. Affectation de personnel.
- **Sous-préfecture et Mairie**
A consulter pour tout projet concernant les dotations, les groupements, et l'établissement d'un service vétérinaire.
- **Groupements des éleveurs**
Réception et gestion des dotations. À consulter sur l'établissement d'un service vétérinaire.
- **L'ANDE n'est pas présente à Rafai**
Si présent, l'agence pourrait appuyer l'établissement d'un service vétérinaire.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019.
 - Chapitre V.3 comprend une liste des cadres juridiques et réglementaires de l'élevage. Annexe 4 comprend une liste de politiques, stratégies et programmes agricoles sous régionaux et nationaux.
- Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales, document disponible au bureau central de l'ANDE à Bangui.²³
- Gouvernement Centrafricain, *Loi portant réglementation des semences végétales et animales*, 19 janvier 2019.



HISTORIQUE

- En 2017 ACTED a mené une campagne de vaccination de bœufs. L'ONG planifie soutenir la filière via l'appui aux groupements en 2021-2022.
- En 2020 Chinko a mené une campagne de vaccination des poulets.
- PUI et Mercy Corps ont récemment appuyé des éleveurs dans leurs projets d'AGR.



BONNES PRATIQUES

- **Doter** les éleveurs en animaux de bonne qualité.

²³ Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.

Élevage

PRIORITÉ 1 - Améliorer la santé animale



Court terme



Moyen terme



Long terme

Établir un service vétérinaire.

Doter les groupements en médicaments vétérinaires.

Le service vétérinaire devrait inclure une pharmacie vétérinaire. Cependant, les répondants ont également suggéré la dotation de médicaments vétérinaires directement aux groupements. Le DR No 6 de l'Élevage et de Santé animale (basé à Bangassou) est responsable pour la supervision pour les postes de santé vétérinaire et les postes de contrôle sanitaire.²⁴

²⁴ Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020.

PRIORITÉ 2 - Appuyer les éleveurs



Court terme



Moyen terme



Long terme

Encourager le travail en groupement

Doter les groupements en bêtes

Construire les enclos pour les bêtes

Les répondants à Rafaiï ont suggéré la dotation de bêtes en couple. Selon eux, cette dotation pourrait se faire à tout moment dans l'année.

Une fois les groupements d'éleveurs bien structurés, le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé pour augmenter la population locale de bêtes, en particulier pour le petit bétail. Un ou plusieurs groupements seraient chargés de faire reproduire le petit bétail et s'engageraient à donner tout ou partie des portées aux autres groupements.²⁵

Pour construire les enclos, il y aurait besoin de grillage, mangeoires, et abreuvoirs, selon les participants aux ateliers de planification.

²⁵ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

Pêche



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **DR No 6 des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche**
Présent à Bangassou. Affectation de personnel.
- **Il n'y a pas un technicien de service des Eaux et Forêts à Rafai**
Si présent, le technicien serait responsable pour la formation des pêcheurs.
- **Mairie**
Supervision de dotations et création de groupements.



DOCUMENTATION

- Gouvernement centrafricain, *Loi portant code de la pêche et de l'aquaculture*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019.
 - Chapitre V.3 comprend une liste des cadres juridiques et réglementaires de la pêche et la pisciculture. Annexe 4 comprend une liste de politiques, stratégies et programmes agricoles sous régionaux et nationaux.



HISTORIQUE

- Aucune action ne semble avoir été menée pour appuyer la filière pêche à Rafai.



BONNES PRATIQUES

- **Inclure** tous les groupements de pêcheurs existantes dans les activités.

PRIORITÉ 1 - Appuyer les pêcheurs



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les pêcheurs en matériel de pêche

D'après les ateliers de planification, les outils prioritaires pour la dotation seraient des filets, des hameçons, des torches, des piles, des bottes, des pelles, des machettes, des fusils, des sagaies, et des pirogues.

Former les pêcheurs

Les pêcheurs devraient être formés en gestion de revenus et au respect du droit de l'environnement.

PRIORITÉ 2 - Améliorer l'organisation de la filière



Court terme



Moyen terme



Long terme

Augmenter le nombre de groupements de pêche dans la localité

Commerce



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Sous-préfecture**
Création des groupements
- **Mairie**
Gestion des marchés, gestion des projets de développement du commerce et création des groupements.
- **Ministère de commerce**
Projets sur la finance.



DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, *Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels*.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), *Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies*, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., *Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies*, 2011.



HISTORIQUE

- En 2015, Mercy-Corps a donné une formation en AGR de la filière.
- En 2020, Chinko a réparé des toitures des marchés.
- PUI et Mercy Corps ont récemment appuyé les commerçants dans leurs projets AGR.



BONNES PRATIQUES

- **Impliquer** les autorités locales dans le choix des lieux des projets.
- **Financer** les groupements, et non les individus.

Commerce

PRIORITÉ 1 - Appuyer les groupements de commerçants



Court terme



Moyen terme



Long terme

Créer de nouvelles associations de commerçants

Former les commerçants sur la gestion financière

Financer les groupements pour promouvoir les AGR

Les répondants à Rafaiï ont spécifié l'importance que les associations soit officielles, avec un règlement intérieur et un statut. La mairie ou le département des affaires sociales (si présent) seraient responsables pour les statuts des associations.

PRIORITÉ 2 - Améliorer l'infrastructure économique



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des hangars et étals sur les marchés

Améliorer le réseau téléphonique

Etablir les grossistes

Sécuriser la zone économique

Priorisation intersectorielle

Secteur prioritaire 1

Santé

PRIORITÉ 1 : Renforcer le personnel soignant
PRIORITÉ 2 : Lutter contre la VBG

Secteur prioritaire 2

Eau

PRIORITÉ 1 : Construire de nouvelles infrastructures hydrauliques
PRIORITÉ 2 : Assurer la maintenance des points d'eau

Secteur prioritaire 3

Éducation

PRIORITÉ 1 : Agrandir et équiper les infrastructures scolaires
PRIORITÉ 2 : Appuyer le personnel scolaire
PRIORITÉ 3 : Équiper les infrastructures scolaires

La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 2 ateliers de planification participative le 18 et 19 mai 2021 à Rafai.

Agriculture

PRIORITÉ 1 : Développer de nouvelles activités agricoles
PRIORITÉ 2 : Équiper les agriculteurs
PRIORITÉ 3 : Améliorer l'organisation de la filière

Élevage

PRIORITÉ 1 : Améliorer la santé animale
PRIORITÉ 2 : Appuyer les éleveurs

Commerce

PRIORITÉ 1 : Appuyer les groupements de commerçants
PRIORITÉ 2 : Améliorer l'infrastructure économique

Hygiène et Ass.

PRIORITÉ 1 : Agrandir le nombre de latrines
PRIORITÉ 2 : Assurer l'hygiène des latrines

ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des IC. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des IC disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 IC parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des IC.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'IC possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.